

Compte-tenu des problématiques soulevées par les effets de la crise sanitaire actuelle, la présente note a pour objet d'apporter des éléments de réponse sur la situation administrative des agents A+, A, B et C devant prochainement rejoindre ou quitter une Collectivité d'Outre-Mer (Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie Française, St-Martin et St-Pierre et Miquelon).

fichiers:



[Télécharger note_rh1c_2020_05_4032_com.pdf](#) (140.11 Ko)

Public: [Mobilité](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
